



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général

Direction
des affaires
financières

Sous-direction
du budget de la mission
« enseignement scolaire »

Bureau
de la comptabilité
de la mission
« enseignement scolaire »

DAF A2
n°2016-009

Affaire suivie par
Romain IZOIRD
Téléphone
01 55 55 10 84
Télécopie Fax
01 55 55 11 21
Courriel
romain.izoird
@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Paris le 29 JAN. 2016

La ministre de l'éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames et messieurs les secrétaires
généraux d'académie

Monsieur le directeur de l'école supérieure de
l'éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche

Monsieur le directeur du service inter-
académique des examens et concours

Monsieur le chef du service de l'action
administrative et des moyens

Objet : Modernisation de la chaîne de la dépense : utilisation de Chorus formulaires (CFO) dans les services prescripteurs du ministère.

Le plan d'action ministériel « modernisation de la chaîne de la dépense » (PAM) entre dans sa troisième année d'exécution et a pour objectif d'améliorer qualitativement la chaîne de la dépense afin d'atteindre, à l'horizon 2017, un délai global de paiement inférieur ou égal à 20 jours.

La dématérialisation des actes et des procédures participe de cet objectif et constitue l'un des piliers du PAM. Dans ce cadre, le ministère s'est engagé dans une politique volontariste de dématérialisation des actes par l'utilisation de l'outil Chorus formulaires (CFO).

L'utilisation de cet outil est suivie régulièrement en comité d'orientation stratégique (COS) interministériel au travers de certains indicateurs MP3 retenus comme « structurants ». Par exemple, l'indicateur IA1 « Taux de bons de commande/marché et MAPA unique initialisés sans demande d'achat préalable » calcule le taux d'utilisation du module « demande d'achat » (DA). Le ministère avait fixé, en concertation avec les services déconcentrés, pour 2015, une cible à 70% d'utilisation. Le taux moyen observé sur l'année est de 60% ; soit dix points de différence entre

l'exécution et la cible. Le taux moyen pour l'ensemble de l'Etat est de 80% sur la période. Notre ministère a donc une marge de progrès à réaliser dans l'utilisation de l'outil : 4 services n'utilisent pas encore le module DA (contre 18 en novembre 2013) et une dizaine d'autres ne l'utilisent que partiellement.

En ce qui concerne le service fait (SF), étape constituant une des faiblesses de notre chaîne de la dépense, l'utilisation du module « constatation du service fait » doit être une réalité pour tous les services prescripteurs concernés. Le module permet une rationalisation du SF en attribuant la constatation aux services prescripteurs et la certification, dans Chorus cœur, au centre de services partagés (CSP). Le service fait en une étape est à proscrire par les services afin d'encourager l'utilisation de Chorus formulaires.

Pour rappel, le SF constitue un moment primordial dans l'exécution d'une dépense puisque c'est la certification qui donne ordre de payer dans une organisation en mode facturier (totalement généralisée dans notre ministère le 1^{er} janvier 2017).

Plus généralement, le recours systématique aux différents modules proposés (demande d'achat, service fait, subvention ou nouvelle communication) pour améliorer l'ensemble de notre chaîne de la dépense est à privilégier dès à présent afin d'atteindre les objectifs fixés au niveau interministériel.

L'utilisation de ces différents modules permettra une fluidification de la chaîne de la dépense et une réduction durable des délais globaux de paiement.

Mes services, notamment le bureau DAF A2 et le département du contrôle interne et des systèmes d'information financiers, se tiennent à votre disposition pour vous apporter tout l'appui que vous pourrez requérir.

Pour la Ministre de l'éducation nationale,
De l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation,
Le directeur des affaires financières empêché,
Le chef de service, adjoint au directeur

Pierre-Laurent SIMONI